



Founex, le 24 juin 2014/cl/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa séance du **23 juin 2014**, le Conseil communal de Founex a :

- 1. Adopté le préavis municipal N° 47/2011-2016 concernant la modification du Plan partiel d'affectation « En Balessert » et son règlement**
Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.
- 2. Adopté le préavis municipal N° 48/2011-2016 concernant une demande de crédit complémentaire du compte d'investissement N° 354.5030.060, d'un montant de CHF 29'640.91, relatif à l'agrandissement de la salle des maîtres**
Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.
- 3. Approuvé le rapport de gestion 2013, accepté les dépassements du budget pour un total de CHF 47'714.91 et adopté les comptes pour l'année 2013**
- 4. Adopté l'arrêté d'imposition 2015**
Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.

Claudine Luquiens
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.